

Saint-Rémi-d'Amherst, le 11 janvier 2016

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Amherst tenue le 11^{ième} jour du mois de janvier 2016, à laquelle sont présents le maire, monsieur Bernard Lapointe et les conseillers :

| | |
|-----------------|-------------------|
| Gaston Beaulieu | Ronald Robitaille |
| Daniel Lampron | Robert Laperrière |
| Yves Duval | |

Formant tous quorum sous la présidence du maire.

Madame Denise Charlebois est absente et son absence est motivée.

Monsieur Bernard Davidson, secrétaire-trésorier et directeur général et madame Bernadette Ouellette, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe sont aussi présents.

**RÉFLEXION DU MOIS : Ma plus grande déception, c'est de ne pas avoir essayé.
(Napoléon Bonaparte)**

Monsieur le maire soumet à messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR
Assemblée ordinaire du 11 janvier 2016

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Ratification de l'ordre du jour**
- 3. Ratification de la séance ordinaire du 14 décembre 2015 et de la séance extraordinaire du 16 décembre 2015**
Résolutions numéros 268-15 à 300-15 inclusivement
- 4. Ratification des déboursés pour le mois de décembre 2015**
 - 4.1. Déboursés du 01-12-2015 au 31-12-2015 pour un montant total de 161 382.88 \$; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 45 120.94 \$
- 5. Correspondance**
 - 5.1 Tricentris-Lachute – Invitation aux élus, visite du site
 - 5.2 Sûreté du Québec – campagne Centraide-souper spaghetti annuel
- 6 Administration générale**
 - 6.1 Résolution autorisant le versement des subventions aux organismes sans but lucratif
 - 6.2 Résolution pour contribution annuelle à l'organisme Ici-Vendée pour le comptoir d'informations touristiques
 - 6.3 Résolution pour indexation de la rémunération du personnel
 - 6.4 Demande de cession d'une partie du chemin Gagnon – suivi de dossier
 - 6.5 Le Trait d'Union – Programme de supplément au loyer – Résolution ayant pour objet de modifier l'entente

- 6.6 Résolution autorisant la signature des actes de corrections de titres de propriété Ch. Du Lac-de-la-Sucrerie suite à la rénovation cadastrale
- 6.7 Résolution confirmant la demande d'aide financière au Fonds de défense de la FQM

7 Sécurité publique

- 7.1 Rapport mensuel du directeur du service incendie
- 7.2 Dépôt du bilan annuel des interventions des premiers répondants et pompiers
- 7.3 Avis de motion et dispense de lecture
Règlement premiers répondants et service incendie
Règlement remplaçant le règlement sur la création du service incendie
- 7.4 Résolution confirmant notre adhésion à la régie incendie nord-ouest
- 7.5 Entente intermunicipale incendie Boileau-Namur-Notre-Dame-de-la-Paix
- 7.6 Colloque sur la sécurité civile et incendie 2016

8 Travaux publics

- 8.1 Résolution confirmant l'emploi de Joël Maurice au service des travaux publics
- 8.2 Acquisition d'un terrain adjacent au 124 chemin Gaudias-Côté Est.
Résolution acceptant les conditions énumérées à l'offre d'achat
Résolution autorisant la signature de l'acte de transfert des titres de propriété
- 8.3 Projet de règlement régissant la circulation des véhicules hors route en bordure de certains chemins municipaux

9 Hygiène du milieu et environnement

- 9.1 PGMR conjoint, MRC des Laurentides, MRC des Pays-d'en-Haut et MRC d'Antoine-Labelle – résolution pour déléguer un représentant de la municipalité

10 Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 10.1 Dépôt du rapport d'activités du mois de décembre par Léo D. Robitaille, insp.adj.
- 10.2 Permis de construction et rénovation – Rapport sommaire pour l'année 2015
- 10.3 Suivi du comité consultatif d'urbanisme du 8 janvier 2016

11 Loisirs et culture

- 11.1 Résolution autorisant le recrutement d'une ressource spécialisée camp de jour 2016

12 Histoire et patrimoine

13 Affaire(s) nouvelle(s)

14 Période de questions

15 Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 RÉS 1-16 : RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille
QUE l'ordre du jour soit adopté en retirant le point suivant;

- 6.5 Le Trait d'Union – Programme de supplément au loyer
En ajoutant le point suivant;
13.1 Programme d'aménagement durable des forêts

Adoptée à la majorité

3 RÉS 2-16 : RATIFICATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2015

Proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le secrétaire-trésorier soit exempt de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2015, et de la séance extraordinaire du 16 décembre 2015, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

QUE le procès-verbal du 14 décembre 2015 et du 16 décembre 2015 soient adoptés tel que rédigé.

Résolutions numéros 268-15 à 300-15 inclusivement.

Adoptée à la majorité

4 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2015

4.1 RÉS 3-16 DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2015

Proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil ratifie les déboursés du 01-12-2015 au 31-12-2015 pour un montant total de 161 382.88 \$ ainsi que les salaires du personnel et la rémunération du conseil pour un montant 45 120.94 \$.

Adoptée à la majorité

5 CORRESPONDANCES

5.1 TRICENTRIS – LACHUTE – INVITATION AUX ÉLUS, VISITE DU SITE

Monsieur le directeur général, Bernard Davidson transmet aux membres du conseil l'invitation du centre de tri de Lachute à une visite des installations, laquelle aura lieu le 11 février 2016 à 13 h 30.

5.2 RÉS 4-16 SÛRETÉ DU QUÉBEC – CAMPAGNE CENTRAIDE SOUPER SPAGHETTI ANNUEL

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil achète deux billets au coût de 15 \$ chacun pour le souper annuel de Centraide, parrainé par la Sûreté du Québec, lequel aura lieu le 30 janvier 2016.

Adopté à la majorité

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 RÉS 5-16 RÉSOLUTION AUTORISANT LE VERSEMENT DES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

Que le conseil autorise le versement des subventions suivantes aux organismes sans but lucratif s'ils en font la demande en 2016 et rencontrent les conditions du règlement numéro 459-10 :

| | |
|---|--------|
| Polyvalente Curé-Mercure | 100 \$ |
| Prévoyance envers les aînés | 100 \$ |
| Fondation médicale des Laurentides | 100 \$ |
| Palliaccio | 100 \$ |
| Association Clair-Soleil | 50 \$ |
| L'Ombre-Elle | 50 \$ |
| L'Étincelle d'Amherst | 300 \$ |
| Fabrique de la paroisse St-Jean de Brébeuf | 200 \$ |
| Club Richelieu S.Q. La Ripousse | 200 \$ |
| Association des pompiers volontaires d'Amherst | 200 \$ |
| Les Loisirs de Saint-Rémi | 200 \$ |
| (versé pour l'activité du Grand Prix sur Glace de Moto & VTT de Mont-Laurier) | |
| Comité de santé | 100 \$ |

Adoptée à la majorité

6.2 **RÉS 6-16** **RÉSOLUTION POUR LA CONTRIBUTION ANNUELLE À L'ORGANISME ICI-VENDEE POUR LE COMPTOIR D'INFORMATIONS TOURISTIQUES**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité opère un comptoir touristique dans les locaux d'Ici-Vendée;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'aide financière a été faite par l'organisme Ici-Vendée;

Proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil autorise le versement d'une contribution annuelle de cinq mille sept cents dollars (5 700 \$) à l'organisme Ici-Vendée, tel que prévu au budget.

Adoptée à la majorité

6.3 **RÉS 7-16** **RÉSOLUTION POUR INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL**

Proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

Que le conseil autorise une indexation de la rémunération de l'ensemble du personnel de l'ordre de deux pour cent (2%) pour 2016.

Adoptée à la majorité

RÉS 8-16 **RÉSOLUTION POUR INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

Que le conseil autorise une indexation de la rémunération des élus de l'ordre de deux pour cent (2%) pour 2016.

Adoptée à la majorité

6.4 **RÉS 9-16** **DEMANDE DE CESSON D'UNE PARTIE DU CHEMIN GAGNON – SUIVI DU DOSSIER**

CONSIDÉRANT la déclassification du chemin Gagnon à titre de chemin de colonisation;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 186-86 établit les conditions d'entretien restreint du chemin Gagnon;

CONSIDÉRANT QUE ledit chemin n'est plus entretenu par la municipalité depuis plusieurs années, les conditions d'entretien prévues au règlement n'étant pas rencontrées;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut fermer un chemin;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire s'assurer de ne créer aucune enclave;

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE la municipalité ferme le chemin conditionnellement à ce que l'acquéreur Troisvert Immeuble inc. accorde sans frais pour les deux propriétaires Robert Webb et Serge Gagnon/Jeannine Charpentier, une servitude réelle et perpétuelle de passage sur le chemin Gagnon afin de joindre le chemin public.

Adoptée à la majorité

RÉS 10-16 ACCEPTATION DE L'ENTENTE RELATIVE À LA CESSION D'UNE PARTIE DU CHEMIN GAGNON EN FAVEUR DE TROISVERT IMMEUBLE

CONSIDÉRANT QUE le cessionnaire s'engage à accorder aux deux propriétaires situés en bordure du chemin Gagnon, une servitude réelle et perpétuelle de passage dans ledit chemin, et ce sans frais;

CONSIDÉRANT QUE le cessionnaire s'engage à autoriser l'aménagement d'un sentier de véhicules hors route par un club reconnu sur un trajet à déterminer;

CONSIDÉRANT QUE l'aliénation de tout bien de la municipalité doit être réalisée à titre onéreux;

CONSIDÉRANT le projet d'entente déposé par le directeur général;

Proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil accepte l'entente relative à la cession d'une partie du chemin Gagnon en faveur de Troisvert Immeuble.

QUE le prix fixé pour la cession est de 3 000\$.

QUE la municipalité accepte de payer les frais liés à l'arpentage et à la création des lots nécessaires à la cession.

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer tout document pertinent.

Adoptée à la majorité

6.6 RÉS 11-16 RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DE L'ACTE DE TRANSFERT EN FAVEUR DE GASTON NANTEL AU LACE LAC-DE-LA-SUCRERIE SUITE À LA RÉNOVATION CADASTRALE

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le maire, monsieur Bernard Lapointe et le directeur général, monsieur Bernard Davidson ou en son absence la directrice générale adjointe, madame Bernadette Ouellette, soient autorisés à signer l'acte de transfert des titres de propriété relativement au lot rénové numéro 4 420 563 en faveur de monsieur Gaston Nantel, et ce aux frais de la municipalité.

Adoptée à la majorité

RÉS 12-16 RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DE L'ACTE DE TRANSFERT EN FAVEUR DE YOLANDE GAUTHIER DEGAGNÉ AU LACE LAC-DE-LA-SUCRERIE SUITE À LA RÉNOVATION CADASTRALE

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le maire, monsieur Bernard Lapointe et le directeur général, monsieur Bernard Davidson ou en son absence la directrice générale adjointe, madame Bernadette Ouellette, soient autorisés à signer l'acte de transfert des titres de propriété relativement au lot rénové numéro 5 788 224 en faveur de madame Yolande Gauthier Degagné, et ce aux frais de la municipalité.

Adoptée à la majorité

6.7 RÉS 13-16 RÉSOLUTION CONFIRMANT LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE DÉFENSE DE LA FQM

CONSIDÉRANT un litige d'intérêt général et que le litige implique la détermination d'un principe et non pas seulement l'applicabilité dans les faits d'un principe déjà reconnu;

CONSIDÉRANT QUE la question en litige est d'intérêt collectif;

CONSIDÉRANT QUE des procédures ont été initiées qu'il n'y a pas de jurisprudence;

CONSIDÉRANT QU'aucun jugement définitif à été rendu au moment de la demande;

Proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil entérine la demande complétée par le directeur général et à déposer une demande d'aide financière auprès de la Fédération Québécoise des Municipalités au fonds de défense des intérêts des municipalités.

Adoptée à la majorité

7 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 DÉPÔT RAPPORT MENSUEL

Le directeur du service incendie, monsieur Yves Duval dépose son rapport pour le mois de décembre 2015.

RÉS 14-16 AUGMENTATION DE LA PRIME DE DISPONIBILITÉ POUR LES PREMIERS RÉPONDANTS

Proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil augmente le taux de la prime de disponibilité passant ainsi de 1 \$ à 1,50\$ et que la politique de travail soit modifiée en ce sens.

Adoptée à la majorité

7.2 DÉPÔT DU BILAN ANNUEL DES INTERVENTIONS DES PREMIERS RÉPONDANTS ET POMPIERS

Le directeur du service incendie, monsieur Yves Duval dépose le bilan des interventions pour 2015. Un total de 144 interventions dont entre autres 26 interventions incendie et 109 interventions premiers répondants.

À noter que le service a procédé à 132 visites de prévention résidentielle en plus des autres interventions au cours de l'année.

7.3 AVIS DE MOTION ET DISPENSE DE LECTURE

- **RÈGLEMENT PREMIERS RÉPONDANTS**

Monsieur le conseiller Ronald Robitaille donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance ordinaire portant sur le règlement de premiers répondants. Cet avis de motion est accompagné d'une dispense de lecture.

- **RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT SUR LA CRÉATION DU SERVICE INCENDIE**

Monsieur le conseiller Yves Duval donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance ordinaire portant sur le règlement remplaçant le règlement sur la création du service incendie. Cet avis de motion est accompagné d'une dispense de lecture.

7.4 RÉS 15-16 RÉSOLUTION CONFIRMANT NOTRE ADHÉSION À LA RÉGIE INCENDIE NORD-OUEST

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Amherst désire se prévaloir des articles 569 et suivant du Code Municipal pour conclure une entente relative à la mise en place d'un service de sécurité incendie sur tout le territoire des municipalités d'Amherst, d'Arundel, Huberdeau, Lac-Supérieur, La Conception, La Minerve, Montcalm et Saint-Fausint-Lac-Carré;

CONSIDÉRANT QUE cette entente prévoit la constitution d'une régie intermunicipale;

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil de la municipalité d'Amherst autorise la conclusion de l'entente annexée à la présente, et relative à la mise en place d'un service de sécurité incendie et prévoyant la création de la régie intermunicipale.

QUE le conseil autorise le maire et le directeur général à signer l'entente relative à la protection contre les incendies et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale.

QUE le conseil de la municipalité d'Amherst accepte que la municipalité de Montcalm représente le groupe de municipalités auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre de la création de la régie.

Adoptée à la majorité

7.5 **RÉS 16-16** **ENTENTE INTERMUNICIPALE INCENDIE BOILEAU, NAMUR ET NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX**

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil mandate monsieur le conseiller Yves Duval et le directeur général, monsieur Bernard Davidson, à rencontrer le maire de Namur et de Notre Dame de la Paix afin de conclure l'entente intermunicipale du service incendie avec Boileau.

Adoptée à la majorité

7.6 **RÉS 17-16** **COLLOQUE SUR LA SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE 2016**

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

Que le directeur du service incendie, monsieur Yves Duval, soit autorisé à s'inscrire au congrès de l'association des chefs en sécurité incendie du Québec lequel aura lieu à les 15, 16 et 17 février 2016 au Centre des Congrès et que ses frais lui soient remboursés selon les politiques en vigueur.

Adoptée à la majorité

8 **TRAVAUX PUBLICS**

8.1 **RÉS 18-16** **RÉSOLUTION CONFIRMATION D'EMPLOI DE JOËL MAURICE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil confirme l'embauche de monsieur Joël Maurice à titre de manœuvre au service des travaux publics. La période de probation est de 6 mois à temps plein et son engagement permanent est aussi conditionnel à l'obtention de la classe 3 de son permis de conduire.

Adoptée à la majorité

8.2 **RÉS 19-16** **ACQUISITION D'UN TERRAIN ADJACENT AU 124 CHEMIN GAUDIAS-CÔTÉ-EST – RÉSOLUTION ACCEPTANT LES CONDITIONS ÉNUMÉRÉES À L'OFFRE D'ACHAT**

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil entérine l'offre d'achat telle que déposée par le directeur général concernant l'acquisition d'un terrain adjacent au 124 chemin Gaudias-Côté-Est.

Adoptée à la majorité

RÉS 20-16 **RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DE L'ACTE DE TRANSFERT DES TITRES DE PROPRIÉTÉ**

Proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil mandate le directeur général et/ou la directrice générale adjointe et le maire à signer tous les documents requis pour le transfert des titres de propriété relié à l'acquisition d'un terrain adjacent au 124 chemin Gaudias-Côté-Est.

Adoptée à la majorité

8.3 **AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT RÉGISSANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE EN BORDURE DE CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX**

Monsieur le conseiller Ronald Robitaille donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance ordinaire portant sur le projet de règlement régissant la circulation des véhicules hors route en bordure de certains chemins municipaux. Cet avis de motion est accompagné d'une dispense de lecture.

9 **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

9.1 **RÉS 21-16** **PGMR CONJOINT, MRC DES LAURENTIDES, MRC DES PAYS D'EN-HAUT ET MRC D'ANTOINE-LABELLE – RÉSOLUTION POUR DÉLÉGUER UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ**

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil mandate madame la conseillère Denise Charlebois pour représenter la municipalité au sein de la PGMR conjoint – MRC des Laurentides, MRC des Pays-d'en-Haut et de la MRC d'Antoine-Labelle pour participer à la consultation publique, laquelle aura lieu à l'hôtel de ville de Tremblant le 19 janvier 2016.

Adoptée à la majorité

10 **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

10.1 **RAPPORT D'ACTIVITÉS – LÉO-DAVID ROBITAILLE**

Le directeur général dépose le rapport d'activités de monsieur Léo-David Robitaille pour le mois de décembre 2015.

10.2 **PERMIS DE CONSTRUCTION ET RÉNOVATIONS – RAPPORT SOMMAIRE POUR L'ANNÉE 2015**

Le directeur général, monsieur Bernard Davidson dépose le rapport sommaire des permis de construction et rénovations pour l'année 2015.

La valeur totale des permis émis en 2015 s'élève à 8 220 500 \$ représentant ainsi une hausse de 58% par rapport à 2014.

10.3 **RÉS 22-16** **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 10-2015, 105 BISSON NORD ET 139 BISSON SUD, AMHERST, AUGMENTER LA SUPERFICIE DU LOT 4 613 802 ET OBTENIR UNE FAÇADE**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure DM 10-2015 relativement à l'augmentation de la superficie du lot 4 613 802 et obtenir une façade au 105 Bisson Nord et 139 Bisson Sud, Amherst.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée telle que présentée. La parole est donnée à toute personne concernée désirant se faire entendre. Aucun commentaire n'est formulé.

Après délibérations du conseil,

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

Que la demande de dérogation mineure DM 10-2015 soit acceptée telle que présentée.

Adoptée à la majorité

**RÉS 23-16 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 12-2015, 1655
CHEMIN LAC-CAMERON, VENDÉE, DÉMOLIR ET
RECONSTRUIRE CHALET DANS LA BANDE RIVERAINE**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure DM 12-2015 concernant la démolition et la reconstruction d'un chalet dans la bande riveraine au 1655 chemin du Lac-Cameron, Vendée.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée, sous condition;

La parole est donnée à toute personne concernée désirant se faire entendre. Aucun commentaire n'est formulé.

Après délibérations du conseil,

Proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

Que la demande de dérogation mineure DM 12-2015 soit acceptée sous la condition suivante;

QUE l'accès véhiculaire actuellement présente devant le bâtiment soit revégétalisé.

Adoptée à la majorité

**RÉS 24-16 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 09-2015, 275 CH
JOS MILLETTE, VENDÉE, CONSTRUCTION D'UN GARAGE DANS
LA BANDE RIVERAINE**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure DM 09-2015 concernant la construction d'un garage dans la bande riveraine, 275 Ch Jos Millette, Vendée.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée pour la section de la demande de dérogation concernant la hauteur dérogatoire du premier plafond du garage et de refuser la section concernant l'emplacement dérogatoire du garage à 13 mètres de la ligne naturelle des hautes eaux.

La parole est donnée à toute personne concernée désirant se faire entendre. Aucun commentaire n'est formulé.

Après délibérations du conseil,

Proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

Que la demande de dérogation mineure DM 09-2015 soit acceptée concernant la hauteur dérogatoire du premier plafond du garage et de refuser la section concernant l'emplacement dérogatoire du garage à 13 mètres de la ligne naturelle des hautes eaux.

Adoptée à la majorité

**RÉS 25-16 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 11-2015, 380,
CHEMIN DU PAVILLON, VENDÉE, AGRANDISSEMENT PARTIEL
DANS LA BANDE RIVERAINE**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure DM 11-2015 concernant l'agrandissement partiel d'un bâtiment dans la bande riveraine, 380 Chemin du Pavillon, Vendée.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée. La parole est donnée à toute personne concernée désirant se faire entendre. Aucun commentaire n'est formulé.

Après délibérations du conseil,

Proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

Que la demande de dérogation mineure DM 11-2015 soit acceptée telle que présentée.

Adoptée à la majorité

**RÉS 26-16 LOTISSEMENT - FINS DE PARC H.LEGETT ET FILS – LOT 5 701 42,
LOT 5 152 369 ET LOTISSEMENT FINS DE PARC S. DAIGNEAULT –
LOT 4 941 117**

CONSIDÉRANT QUE monsieur H. Legett et madame S. Daigneault ont présenté des demandes de permis de lotissement pour les lots ci-haut cités;

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE la municipalité perçoive la contribution pour fins de parcs en argent représentant 4 % de la valeur uniformisée inscrite au rôle pour les unités visées.

Adoptée à la majorité

11 LOISIRS ET CULTURE

**11.1 RÉS 27-16 RÉSOLUTION RECRUTEMENT D'UNE RESSOURCE SPÉCIALISÉE –
CAMP DE JOUR 2016**

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

D'autoriser l'affichage pour le recrutement d'une ressource spécialisée pour le camp de jour 2016 répondant aux besoins de la municipalité.

Adoptée à la majorité

12 HISTOIRE ET PATRIMOINE

13 AFFAIRE(S) NOUVELLES(S)

RÉS 28-16 PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS

Proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil mandate l'inspecteur en bâtiment, monsieur Guylain Charlegois, à présenter une demande de projet pour le chemin du Lac des Pionniers, chemin du Lac Rognon et chemin du Lac Chevreuil dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts.

Adoptée à la majorité

INFORMATION RELATIVE À LA RENCONTRE AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Le maire informe le conseil du suivi de la rencontre avec le MTQ relativement à la demande de modifier la zone de 50 km à la sortie nord de St-Rémi-d'Amherst considérant la sécurité dans la zone scolaire et l'affluence du trafic sur la route 323.

Le ministère suggère d'ériger un terre-plein au centre de la chaussée afin de réduire la vitesse. Le directeur général fera parvenir une correspondance relativement à ce projet.

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

15 RÉS 29-16 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à la majorité

Bernard Lapointe,
Maire

Bernadette Ouellette
secrétaire-trésorière adjointe et
directrice générale adjointe

Je, Bernard Lapointe, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Bernard Lapointe,
Maire